PROCLAMATION D'ÉLECTION de la personne candidate

unicipalité		Date du scrutin		
Sainte-Élisabeth		2024	07	07
Je, David Paradis-Lapointe Présidente ou président d'élection	, proclan	Année ne, par la	Mois a prése	Jour nte, que
Pierre Prénom	Savignac			
a reçu la majorité des votes légalement donnés et que, par conséquent, a été élue ou élu au poste de OU est ou reste la seule personne candidate et que, par conséquent, a été élue au poste de La personne élue a fourni l'adresse ci-dessous, dans sa décla	mairesse ou maire conseillère ou conseiller 6 Arrondissement, district, quarti aration de candidature, pour établir s			u numéro
CONFIDENTIEL		Į.		
Numéro et nom de voie App. Mun	nicipalité	Cod	le postal	
SIGNATURE				
Deurs Janus - Japan & Présidente ou président d'élection	1	2 Anné	2024-07 e Mois	

IMPORTANT

Dans les <u>30 jours</u> suivant la proclamation de votre élection, vous devrez déclarer sous serment que vous exercerez votre fonction dans le respect de la loi et du code d'éthique et de déontologie des élus municipaux en vigueur dans la municipalité.